

si pour servir de théâtre à cette grande manifestation de la foi et de la reconnaissance.

Le 24 Octobre, à 9 heures A. M., le Rév. Père Lajoie gravissait les degrés de l'autel, ayant à ses côtés les RR. MM. S. Maynard et A. Derome, faisant respectivement l'office de Diacre et de Sous-Diacre. Le service divin fut célébré avec la plus grande pompe au milieu d'une affluence tout-à-fait exceptionnelle. Un peuple tout entier, uni de cœur et d'intention au sacrificeur de l'auguste Victime, offrait à Dieu l'encens de ses prières et le tribut solennel de ses actions de grâces. Près de soixante Prêtres formaient une couronne d'honneur autour du sanctuaire et leurs voix, unies à celles des Religieux, répondaient au chœur des élèves exécutant avec un ensemble majestueux la messe du *Second Ton* harmonisée. Le sermon de circonstance a été prêché par le Rév. Mr. Joseph Bonin. L'éloquent prédicateur, qui avait choisi pour texte ce passage des Saintes Ecritures : *Et suscitabo mihi sacerdotem fidelem.* (I. Reg. 2. 35.) a retracé dans un langage élevé le caractère divin de la mission du Prêtre, cet "intermédiaire entre Dieu et les hommes." De l'apostolat du Prêtre, l'orateur a été amené, par une transition toute naturelle, à définir l'action sociale des Ordres religieux. Après avoir résumé dans un brillant tableau les services éminents rendus, dans cette contrée, par la Communauté des Clercs de St. Viateur, dont il s'est plu à rappeler les humbles commencements, le prédicateur a terminé son allocution par un éloge pathétique des vertus sacerdotales de ce Prêtre zélé qui a vu couronner ses travaux apostoliques par d'abondants fruits de salut et dont le ministère a été comblé de bénédictions toutes spéciales.

A l'issue de l'Office, une adresse où étaient exprimés, en termes excellents, les sentiments d'estime, de respect et de gratitude de la population de Joliette envers son vénéré Pasteur, fut présentée au Rév. P. Lajoie par M. Ed. Guilbault, Maire de la Ville. Une autre adresse fut ensuite lue, au nom de la Société de Bienfaisance, par M. L. A. Derome. (1).

Les citoyens, qui s'étaient associés en nombre considérable à cette belle manifestation, se retirèrent ensuite, heureux d'avoir accompli un devoir de reconnaissance à l'égard du Pasteur qui possède toute leur estime et toute leur confiance.

L'ASSEMBLÉE DES ANCIENS ÉLÈVES.

Jamais encore, depuis sa fondation, le Collège Joliette n'avait vu réuni dans son enceinte un nombre aussi

considérable de ses enfants. C'est du fait même de cette affluence extraordinaire qu'a surgi spontanément l'idée d'une Assemblée des anciens élèves. Le Rév. Père Lajoie, vivement sollicité par quelques-uns de ces Messieurs, en avait fait l'annonce la veille, à la fin de la séance, et cette nouvelle, qui répondait aux secrets désirs de tous, avait été acclamée avec le plus vif enthousiasme.

Le 24 Octobre, aussitôt après les belles cérémonies qui venaient d'avoir lieu à l'Eglise paroissiale, la salle d'étude du Collège, ce vaste laboratoire intellectuel, ce temple silencieux du travail, se vit envahi tout-à-coup par une foule joyeuse et bruyante. Ici plus de traces de cette gravité inséparable des cérémonies officielles : on était en famille, on revoyait la maison paternelle, on serrait avec une franche et libre expansion la main de ses amis d'enfance, de ses confrères de classe et de ses anciens maîtres. L'aspect sévère de cette salle toute peuplée de réminiscences classiques, ravivait les souvenirs du "temps jadis" qui faisait les frais d'une conversation intarissable et donnait lieu à des épanchements sans fin. Les élèves de la classe de Philosophie, admis à la réunion, reliaient de la manière la plus heureuse le présent au passé, et associaient l'élément jeune et actuel au cadre presque complet des générations précédentes. Que de détails inédits, que de délicieux épisodes scolaires un historiographe curieux eût pu recueillir dans les flots pressés de cette foule qui s'entre-croisait entre les longues rangées de pupitres !

Le mot COMITÉ, lancé par une voix retentissante, domina enfin le bruit des conversations et fut salué par de chaleureux applaudissements. L'assemblée reçut immédiatement une organisation régulière. Mr. G. BABY, M. P., élu Président par acclamation, occupa le fauteuil et le Rév. Mr. F. X. CHAGNON, Curé de Champlain, N. Y., fut unanimement désigné pour remplir les fonctions de secrétaire.

Ne voulant pas défigurer par une analyse incomplète le rapport officiel des délibérations de l'Assemblée, nous remettons à notre prochain numéro la publication *in extenso* de cet important document. (1).

LE BANQUET.

Quand l'Assemblée des anciens élèves eut terminé ses travaux, la foule des invités se dirigea vers le Couvent de la Providence, où un splendide banquet avait été préparé. Les convives, au nombre de 140 environ,

(1) Nous regrettons vivement que le défaut d'espace nous empêche de reproduire ces deux adresses, ainsi que les réponses pleines d'à-propos et d'affectueuse effusion qui y furent données par le Rév. Père Lajoie.

(1) Ce rapport, que le Rév. Mr. F. X. Chagnon s'est empressé d'adresser à la *Voix de l'Ecolier*, ne nous est point encore parvenu au moment où nous mettons sous presse.